

Rue de l'Hôpital 2
CH-2800 Delémont
t +41 32 420 50 50
secr.sic@jura.ch

Delémont, le 21 avril 2021

Communiqué de presse

COVID-19: Le Jura se dote d'un concept de dépistage à grande échelle

Les différents dépistages par pools salivaires PCR réalisés dans les écoles depuis le mois de mars ont permis de mettre sur pied un concept global. L'expérience peut maintenant être étendue aux entreprises intéressées par ces tests répétitifs et à grande échelle. Le canton du Jura a transmis son projet de concept cantonal de dépistage à grande échelle à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Ce concept sera encore adapté à l'issue des projets pilotes en cours. Une première entreprise a testé son personnel la semaine passée, trois autres employeurs démarreront une phase pilote avec un partenaire externe ce mercredi.

Les tests menés dans les écoles depuis le mois de mars (7 établissements et environ 1'700 personnes dépistées) ont permis d'acquérir une certaine expérience et d'adapter les processus et la coordination des dépistages à grande ampleur. Ces dépistages ont permis de développer un projet de concept cantonal de dépistage à grande échelle que le Gouvernement jurassien a validé. Celui-ci a été transmis dans la foulée à l'OFSP. La phase pilote qui se poursuit doit permettre de l'affiner.

Un premier test à large échelle a été réalisé la semaine dernière aux Franches-Montagnes au sein de l'entreprise Donzé-Baume où plus de 400 collaborateurs ont participé à un test salivaire. Un seul employé s'est révélé être positif. L'expérience sera renouvelée cette semaine.

L'OFSP a annoncé la semaine dernière qu'aucun coût lié aux ressources humaines ou à la logistique ne serait remboursé aux cantons pour la mise en place de ces tests à grande échelle, contrairement aux coûts informatiques externes. Dès lors, le canton du Jura privilégie une solution informatique répondant à tous les aspects logistiques de ces dépistages. Cette plateforme sera testée dès ce jour avec deux entreprises et un EMS volontaire.

D'ici le début du mois de mai, les premiers résultats de la phase pilote seront connus et d'autres entreprises pourront alors se lancer dans la mise en place de ces tests à grande échelle. Pour les entreprises intéressées, un formulaire est à disposition sur le site www.jura.ch/depistages et une adresse email a été mise en place test.entreprise@jura.ch.

A relever enfin que le Conseil fédéral a validé la semaine passée le fait que les entreprises qui mettent en place un plan de protection incluant des tests répétitifs pour leur personnel bénéficient d'une exemption de quarantaine pour leurs collaborateurs.

Personnes de contact :

Jacques Gerber, ministre de l'Economie et de la Santé, tél. 032 420 52 03

Nicolas Pétremand, chef du Service de la santé publique, tél. 032 420 51 20

Sophie Chevrey-Schaller, adjointe au chef du Service de la santé publique, tél. 032 420 51 20.